

Béhoust



• JUILLET 2024 •

LA GAZETTE DE BÉHOUST

WWW.BEHOUST.FR





Pour être informés en
temps réel, notamment sur
des événements ponctuels

Rejoignez-nous sur le
compte **Facebook**
La Gazette de Behoust

Bulletin municipal de Béhoust

Mairie ouverte : mardi 17h30-19h et samedi 10h-12h

📍 1 Pl. du Village, 78910 Béhoust

☎ 01 34 94 67 70

@ secretariat.behoust@orange.fr

🌐 www.behoust.fr

.01

FINANCES

PAGE • 4

.06

CIRCULATION, SÉCURITÉ, TRANSPORT

PAGE • 10

.02

SOLIDARITÉ ET BIEN VIVRE ENSEMBLE

PAGE • 5

.07

ENVIRONNEMENT

PAGE • 12

.03

CÉRÉMONIES, ANIMATIONS, VIE ASSOCIATIVE

PAGE • 6

.08

RECENSEMENT, CARTE D'IDENTITÉ, ÉLECTION

PAGE • 13

.04

VIE DE L'ÉCOLE

PAGE • 8

.09

INFORMATION : REPRISE DES CONCESSIONS DU CIMETIÈRE

PAGE • 14

.05

URBANISME

PAGE • 9

.10

INFORMATIONS PRATIQUES AGENDA / BLOC-NOTES

PAGE • 15



Chères Béhoustiennes, chers Béhoustiens.

La fin de l'année scolaire a sonné et permet désormais à nombre d'entre vous, de penser aux vacances, repos, détente et aux agréables moments en famille.

La période électorale est achevée et nous pouvons que constater le civisme de nos concitoyens qui se sont rendus aux urnes à plus de 80 %, vous trouverez dans cette gazette les résultats des élections législatives.

Vous noterez également que les élus de la commune sont particulièrement impliqués dans les projets d'investissement et parmi ceux-ci l'amélioration du système de vidéoprotection pour notre sécurité, l'extension du foyer communal, et le tout sans augmentation de nos impôts communaux.

Je tiens également à remercier les membres de la commission des fêtes des Amis de Bois Houx qui ne ménagent pas leurs efforts pour maintenir la convivialité en faisant sans cesse preuve d'imagination pour nous réunir.

Enfin, au-delà du paysage politique affecté par tant de fractures et de division, réjouissons-nous de l'évènement exceptionnel des jeux olympiques 2024 qui mettront notre pays sous les feux de la rampe de l'actualité mondiale tout en rendant un hommage particulier au Baron Pierre de Coubertin, qui en 1894 fonda le Comité International Olympique (CIO) et rappela que « Le plus important aux jeux olympiques n'est pas de gagner mais de participer ».

Encourageons nos athlètes et soyons fiers de notre pays !

Salut et Fraternité !

Guy PELISSIER

Maire

Bien à vous

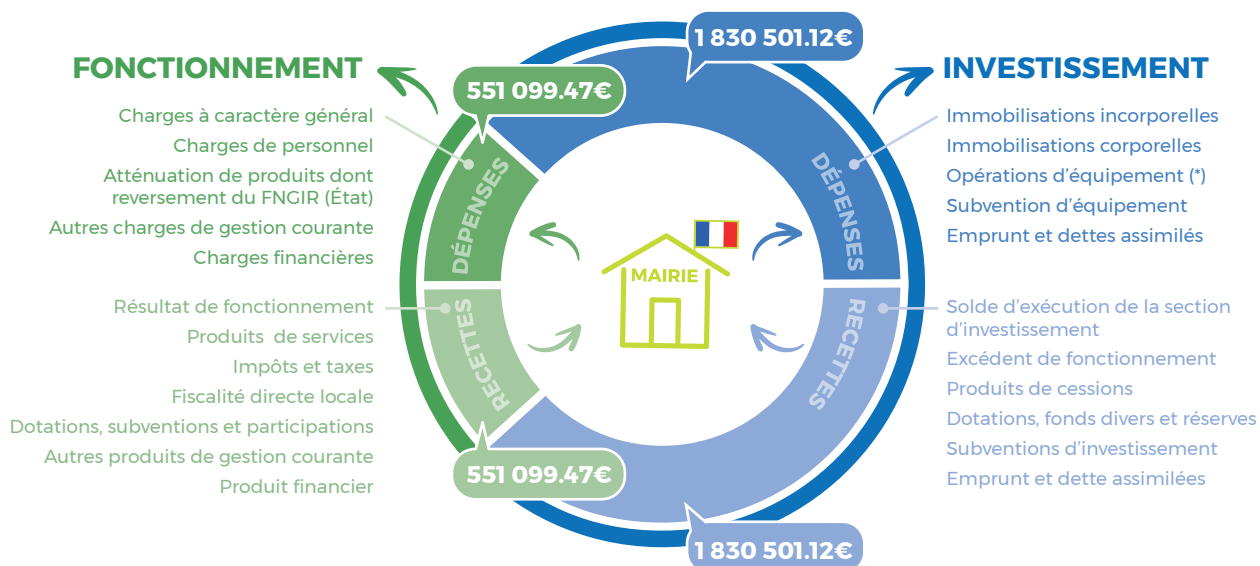


Finances

Le conseil municipal s'est réuni le 26 mars dernier pour voter le budget communal de l'année 2024. Malgré les fortes restrictions budgétaires, c'est une nouvelle fois un budget maîtrisé qui a été adopté.

Soyez sûrs que nous restons mobilisés pour vous apporter le meilleur niveau de service public tout en conservant un programme d'investissement ambitieux mais nécessaire au développement de notre commune.

Nous vous présentons donc le Budget Primitif 2024 équilibré de la manière suivante :



(*) Parmi les principaux travaux d'investissement (opérations d'équipement) :

- **L'extension du foyer rural est un projet majeur** comprenant la création d'une pièce complémentaire, une amélioration de l'isolation thermique et acoustique, générant de substantielles économies d'énergie électriques et de chauffage (projet réalisé avec la participation financière de la Région Ile-de-France et du Département à hauteur de 70 %);
- **Assurer la sécurité des Béhoustiens par le renouvellement du système de vidéoprotection** (projet réalisé avec la participation financière de la Région Ile-de-France et de la Communauté de communes Cœur d'Yvelines à hauteur de 80 %);
- **Travaux d'aménagement et de sécurisation de la Voirie** : Rue du Nid de Geai, travaux déjà réalisés, et très récemment travaux Chemin du Clos Saint-Benoît à l'entrée du Village (projet réalisé avec la participation financière du Département à hauteur de 70 %);
- **Réfection de la sacristie** ;
- **Cimetière** (agrandissement du columbarium, procédure de reprise de concessions pour les tombes en état apparent d'abandon);
- **Aire de jeux** (en attente des derniers devis et des demandes de subventions)

Les travaux ne seront pas forcément réalisés en 2024 à raison des délais de versement des subventions (État, Région, Département, Communauté de communes Cœur d'Yvelines, etc...)

CE QU'IL FAUT RETENIR :

Soyez rassurés, nos promesses ont été tenues à ce jour :

- **Aucune augmentation** des taux d'imposition communaux en 2022, 2023 et 2024. Pour votre parfaite information et à titre comparatif, vous trouverez ci-après le détail des taux d'imposition de la taxe foncière sur les propriétés bâties des communes limitrophes :

COMMUNES	2021	2022	2023
Behoust	17,78%	18,78%	18,78%
Flexanville	21,77%	21,77%	21,77%
Garancières	24,60%	24,60%	25,34%
Millemont	24,03%	24,75%	24,75%
Orgerus	22,76%	22,76%	22,76%

- **Aucun endettement.** La commune a procédé aux derniers remboursements de ses engagements bancaires et n'a plus, à ce jour, aucune dette ! Ce qui nous laisse une certaine marge pour l'avenir !

Florent MALEPART

Pour nos aînés

Pour nos aînés qui veulent rester chez eux, ou qui restent seuls, il existe pour notre village des structures d'accompagnement et des aides à domicile.

Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées des services de proximité.

En premier lieu la Téléassistance

Il s'agit de l'installation à domicile d'une téléalarme, qui permet en cas de chute de prévenir un centre qui pourra faire intervenir les secours d'urgence. Vous pouvez vous procurer le dossier d'inscription auprès de la Mairie ou auprès du prestataire Tunstall/Vitaris sélectionné par les services sociaux du département des Yvelines.

Agence Vitaris

🏠 3 rue de Verdun, 78590 NOISY-LE-ROI
📞 01 30 56 43 91
✉ teleassistance78@vitaris.fr

Vous pouvez contacter également :



La Maison Départementale de l'Autonomie

📞 0 801 801 100 (service et appel gratuits)
ou en écrivant à ✉ autonomie78@yvelines.fr

En second lieu l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

L'ADMR du Val de Garance est située à Garancières. Cette association bénéficie d'une subvention de la Mairie de Béhoust. Elle offre un accompagnement personnalisé pour les personnes âgées afin de leur permettre de vivre de manière autonome et en sécurité chez elles. Des heures d'aide de vie quotidiennes sont proposées par l'ADMR après votre demande d'ouverture de dossier.

ADMR VAL DE GARANCE

Maison sociale

🏠 Place de la Mairie, 78890 GARANCIÈRES
📞 01 34 86 63 00

Pour le maintien à domicile vous avez également la possibilité de livraison de repas à domicile. Moins de soucis pour faire les courses et préparer des repas.

Portage de repas

ADMR MÉRÉ

🏠 1 sente de l'Abbaye, 78490 MÉRÉ
📞 01 34 86 93 90

Vous pouvez contacter directement ce service sans passer par ADMR de Garancières.



Pour les aides à domicile il existe également des structures privées qui peuvent intervenir chez vous, certaines interviennent déjà sur Béhoust :

AXEO

🏠 Gambais 📞 01 34 83 04 30

TOUT à DOMICILE

🏠 La Queue-Lez-Yvelines 📞 01 30 41 63 96

Animaux

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage.

Les cris des animaux ne doivent pas, par leur durée, leur répétition ou leur intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé.

Les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache doivent être adaptées en conséquence.

DÉJECTIONS CANINES

Pour des raisons sanitaires, nous demandons aux propriétaires de chiens de veiller à ce que leur animal ne souille pas les trottoirs de leurs déjections.

Les déjections canines sur les trottoirs sont particulièrement désagréables, en outre elles favorisent la prolifération des microbes et augmentent les risques de chutes. Munissez-vous d'un sac à déjections biodégradable et ramassez les déjections de votre animal !



CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2024

La cérémonie du 8 Mai 2024 s'est déroulée en présence de nombreux Béhoustiens. Les représentants des Anciens Mobilisés, les membres du Conseil Municipal, les porte-drapeaux, et les jeunes Béhoustiens ont écouté le message du Ministre des Armées lu par Monsieur le Maire.

La Marseillaise a été chantée par les grands et les petits après le dépôt de gerbes et l'appel aux morts.

A l'issue de ces commémorations, comme le veut la tradition la Mairie a offert un vin d'honneur à toute l'assemblée dans la salle du conseil.



Les porte-drapeaux



Discours du Maire Guy Pélissier

CONCERT À SAINT-HILAIRE

Samedi 15 Juin la chorale Achoriny a fait vibrer les murs de notre église. Depuis les jeunes enfants jusqu'à la personne la plus âgée presque centenaire, tous les spectateurs présents ont pu apprécier l'énergie et la puissance de ce groupe de choristes. Ce fut assurément une belle soirée, un chaleureux moment de partage et d'humanité. Les pierres de l'église en résonnent encore.

Elisabeth Hourdé
Les amis de Bois Houx



VIE DU SOL ET VIE DES ARBRES NOVEMBRE 2023

Le 19 novembre 2023 une conférence sur la vie du sol et la vie des arbres a rassemblé plusieurs familles dans la salle des fêtes. René Tronche nous a conduits à découvrir les myriades d'êtres vivants qui peuplent les sols et les sous-sols et œuvrent à l'équilibre de notre planète et plus largement à la survie de l'humanité. Des pâtisseries maison, préparées par des parents d'élèves et des membres des Amis de Bois Houx, ont ensuite été vendues pour le goûter au profit de la classe découverte de l'école. Les boissons étaient offertes par les Amis de Bois Houx. Un après-midi convivial qui a nourri les esprits et régala les papilles.

M^{me} HOURDE

Un petit extrait de la conférence de M. René Tronche :

« Ça grouille sous nos pieds en effet, c'est dans les 30 premiers centimètres que les niches écologiques se situent. C'est là sur et sous le sol de nos prairies, jardins et forêts que tout un petit monde, bactéries, amibes, acariens, vers de terre, champignons...œuvrent discrètement, efficacement pour décomposer et recycler inlassablement la matière organique et dégrader la matière minérale (argile, oxydes, granit, schiste...).

Dans 1 hectare de forêt on dénombre 5 tonnes de microbes, 1,5 tonne de microfaune et 5 tonnes de racines !!

Les vers de terre mélangent la matière organique décomposée avec la matière minérale dégradée qui associée à l'humidité ambiante formera l'humus fertile. C'est là que la végétation va puiser sa nourriture pour croître et c'est là que se situe le « puits » de carbone qui stocke le CO2 capté dans l'atmosphère par les plantes.

En moyenne 1kg de vers de terre remue 270 kg de terre par an c'est énorme, et on peut compter jusqu'à 1 tonne de vers de terre à l'hectare !!!

La vie du sol est donc un enjeu majeur notamment pour notre souveraineté alimentaire et la régulation du climat.



STRUCTURE DU SOL : UNE ARCHITECTURE ÉTAGÉE



LA LITIÈRE (épigée)

Matière organique végétale (branches, feuilles...) et animale (cadavres, excréments...).

L'HUMUS FERTILE (endogée)

Matière minérale (calcium, phosphore, soufre, nitrates, oligo-éléments...), gaz (azote, CO2...), eau.



REPAS DES ANCIENS

Les anciens de notre village et la Municipalité ont eu le plaisir de se retrouver **le 26 novembre dernier** afin de partager le traditionnel repas des anciens. Pour l'occasion, le Château de Béhoust a renoué avec la tradition en leur ouvrant ses portes et leur a réservé un accueil des plus chaleureux.

*Merci encore
à toute l'équipe !*

GALETTE DES ROIS

Le **dimanche 21 janvier 2024** le conseil municipal a invité les Béhoustiens autour de la traditionnelle galette des rois.

Nous nous sommes retrouvés nombreux pour déguster la galette préparée par notre pâtissière locale « Madé Créations Pâtisseries » et servie par les membres du conseil municipal.



CHASSE AUX ŒUFS

Franc succès pour la chasse aux œufs organisée le 1^{er} avril. Petits et grands ont participé avec enthousiasme à la course aux œufs, aux défis et aux jeux proposés pour l'occasion. À la clé : récompenses chocolatées pour tous, offertes par la Mairie.



SONDAGE ANIMATION

Toujours mobilisés pour répondre aux envies des Béhoustiens, les Amis de Bois Houx sont à l'écoute de vos suggestions concernant les animations et festivités que vous aimeriez en 2025. Votre avis compte alors partagez le, de manière anonyme.

Donnez
votre avis !



À vos agendas

Méchoui, le dimanche 8 septembre 2024 à 12h30

Les bulletins d'inscription seront distribués fin août dans vos boîtes aux lettres.



Vie de l'école

Cette année encore, les enfants de l'école ont partagé un après-midi de jeux avec les anciens du village. Ce temps de partage semble avoir été apprécié de tous, petits et grands, et s'est clôturé par un goûter autour d'une délicieuse galette.

Du 26 février 2024 au 1^{er} mars 2024, tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2, ont séjourné au centre des Fauvettes de Neauphle-le-Vieux. Durant cette classe de découverte, ils ont pu travailler autour du thème de l'année la T/terre grâce à de nombreuses activités : des séances d'équitation, la découverte de la mini-ferme du centre avec des animaux recueillis, la visite de la ferme d'Ithe (site archéologique de la ville gallo-romaine de Diodurum près de Jouars-Pontchartrain), la résolution d'énigmes au cours d'escape game, la création d'un objet tressé à partir de plantes sauvages trouvées dans le parc du centre et la réalisation d'expériences sur les roches.

Les enseignantes remercient les parents qui ont tous adhéré à ce projet et leur ont confié leurs enfants durant une semaine ; la municipalité qui a participé financièrement à ce projet, permettant ainsi de réduire le coût du séjour pour les familles et ; les Amis du Bois de Houx qui, par différentes actions, ont récolté de l'argent pour l'école afin que les enfants puissent avoir une semaine très riche en activités diverses.

Année olympique oblige, l'année scolaire s'est terminée par un spectacle autour des Jeux Olympiques présenté aux familles. À l'issue de celui-ci, M. le Maire a procédé à la remise des prix des CM2. Ensuite, parents et enfants se sont retrouvés autour des jeux de la kermesse.

L'équipe éducative souhaite aux habitants de Béhoust de passer un bel été !

La Directrice

RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE DU 12 JANVIER 2024

La Municipalité et les enseignantes ont, en collaboration, organisé une nouvelle rencontre intergénérationnelle le 12 janvier dernier, à l'école. Petits et grands se sont réunis, le temps d'un après-midi, autour de jeux de sociétés spécialement choisis par les enfants. Après l'interprétation de la scène de théâtre « roule galette » par quelques volontaires, tous ont partagé les galettes des rois offertes par la Mairie. Tous les participants attendent déjà la prochaine édition de ce moment de partage avec impatience...



CENTRE DE LOISIRS LA QUEUE-LEZ-YVELINES

La commune de Béhoust a signé une convention avec la commune de la Queue-lez-Yvelines pour accueillir pendant les vacances scolaires et les mercredis les petits béhoustiens scolarisés à l'école de Béhoust.

Tarif par jour et par enfant : 33,55 €

Pour votre parfaite information, voici le détail du prix par enfant d'une journée de centre de loisirs à partir de la rentrée scolaire 2024/2025 :

Tarif délibéré par la commune de la Queue-lez-Yvelines	Participation de la commune de Béhoust	Reste à charge pour les familles
52,30 €	18,75 €	33,55 €

Coordonnées

6 rue du Président Coty
78940 LA QUEUE-LEZ-YVELINES

Équipe

Direction : Vicente Miezi ☎ 06 87 48 64 71

Horaires d'ouverture

En période scolaire : mercredi : 07h30 - 19h00

Pendant les vacances scolaires :
du lundi au vendredi : 7h30 - 19h

Cette année scolaire fut extrêmement riche pour les élèves de notre école, qui ont pu, grâce à la mobilisation de l'équipe éducative, vivre des moments de découverte, de cohésion et de partage inoubliables. La rencontre intergénérationnelle, la classe découverte, les spectacles, les olympiades, la sortie scolaire n'en sont que quelques exemples. Nous les en remercions chaleureusement ainsi que les Amis de Bois Houx qui ont, à travers diverses actions menées au profit de l'école, contribué à la réussite de ces événements.

Leur investissement et le soutien indéfectible de la Municipalité, tout au long de l'année, témoignent de l'importance de notre école au sein de notre village.

Les représentants des parents d'élèves ont également œuvré pour renforcer la convivialité et le dynamisme autour de l'école (vente de sapins de Noël, repas de kermesse, etc...) et réfléchissent déjà à de nouvelles propositions pour l'année à venir.

M^{me} Julie LAMBLLOT,
représentante des parents d'élèves

Façade

Grâce au concours bénévole de Franck MARTIN entrepreneur béhoustien et de son échafaudage, la nouvelle enseigne « MAIRIE » a pu être récemment apposée sur la façade du bâtiment communal.

Qu'il en soit remercié !



Du 1^{er} janvier au 3 juin

Le dépôt de vos autorisations d'urbanisme se fait uniquement sur le service en ligne sécurisé le GNAU (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme).

COMMENT FAIRE ?

- Je me connecte sur le site de la commune <https://www.behoust.fr>. Je clique sur urbanisme puis sur formulaires pour accéder au GNAU,
- Je crée mon compte en 3 clics,
- Je clique sur le type de dossier que je souhaite déposer et je me laisse guider.

Ce service en ligne outre le fait qu'il garantit une instruction plus rapide de vos demandes d'urbanisme participe aussi à réduire le gaspillage de papier. Un geste simple et écologique pour le bien-être de notre planète !

Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous avez la possibilité de le préparer en amont en vous connectant à AD'AU (Assistance pour Demande des Autorisations d'Urbanisme), qui sera à même de vous guider à chaque étape, notamment pour :

- Choisir le formulaire CERFA adapté à vos travaux
- Insérer l'ensemble des pièces nécessaires à son instruction
- Anticiper votre calendrier de réalisation

Liste des autorisations d'urbanisme déposées sur le portail GNAU de la commune entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2024



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

RAMOS GUERRERO Cédric	36 rue de la Masse	Installation de panneaux photovoltaïques
Potier Edwin	5 rue de Coudreuse	Création d'un étage au-dessus de la véranda existante avec une légère extension sur la terrasse
BERNON Romain	29 rue du Moutier	Changement de la clôture et du portail.
DE LA BRETONNERIE Ghislain	15 rue de la Masse	Installation de 30 panneaux photovoltaïques
M LABOUISE Thierry	13 allée de la porte des champs	Installation de 10 panneaux photovoltaïques
BERTOLUS Olivier	4 rue de la Tuilerie	Réfection de la toiture à l'identique de l'existant
DESAGES Alexandre	17 rue du nid de Geai	Réfection de la toiture, harmonisation de la toiture avec la maison principale
LEPELLEUX Vincent	32c rue de la Masse	Construction d'un abri de jardin
PICARD Quentin	7 rue du Moutier	Pose d'une pergola bioclimatique

PERMIS D'AMÉNAGER

COMMUNE DE BÉHOUST / GRCETA	Rue du Moutier	Création de 5 lots à bâtir
PERMIS DE CONSTRUIRE INITIAL ET MODIFICATIF		
DOMET Stéphane	47 rue de la Masse	Suppression de la haie au niveau de l'allée principale
LHOTTE Julien	27 route de la Tuilerie	Modification du modèle de tuiles, suppression du conduit de cheminée, remplacement de la porte par une fenêtre, ajout d'une fenêtre de toit et suppression du montant central des fenêtres
SORDET Maxime	24 rue de la Masse	Travaux de réhabilitation et surélévation partielle d'une longère
FERREIRA Bruno	Rue du Nid de Geai	Construction d'une maison individuelle

Transport

Dans notre zone rurale le transport est une priorité, nous vous rappelons ci-dessous l'offre de transport proposée sur Béhoust, aux 2 lignes régulières (2 et 67) qui desservent notre village, deux autres possibilités de transport sont proposées aux Béhoustiens : le TàD (Transport à la Demande) et le Rézo Pouce.

Le TàD

Le dispositif de transport à la demande (**TàD Houdan-Montfort**) mis en place par Transdev Houdan, s'adapte à vos horaires, de 9h30 à 15h30 en semaine et de 9h à 19h le samedi.

En complément des lignes régulières vous pouvez réserver une ou plusieurs places dans un véhicule TàD (5 places max).

Simple et pratique : accessible en 1heure sur simple appel téléphonique (**0970 80 96 63**) ou démarche en ligne (**tad.idfmobilité.fr**) et réservable 1 mois à l'avance, vous sélectionnez votre arrêt de départ et votre arrêt d'arrivée, ainsi que l'horaire souhaité.

Coût de la course : Pass Navigo et/ou 2€, ticket vendu à bord. Gratuit pour les moins de 4 ans et pour les plus de 75 ans se rendant sur les centres de vaccination.

Pour notre village les points desservis se situent face à la Mairie de Béhoust et Rue du Moutier.

Rezo Pouce

Faire de l'autostop en toute sécurité, de façon organisée, voilà l'objectif de RézoPouce auquel la commune de Béhoust a adhéré.

Le principe : les passagers munis d'une fiche de destination estampillée Rézo Pouce se rendent à un arrêt « **Arrêt sur le pouce** » sans prise de rendez-vous préalable, à charge pour le conducteur du véhicule identifié par un macaron de s'arrêter et ainsi partager sans frais l'usage de son véhicule.

Découvrez
comment
ça marche sur

www.rezopouce.fr

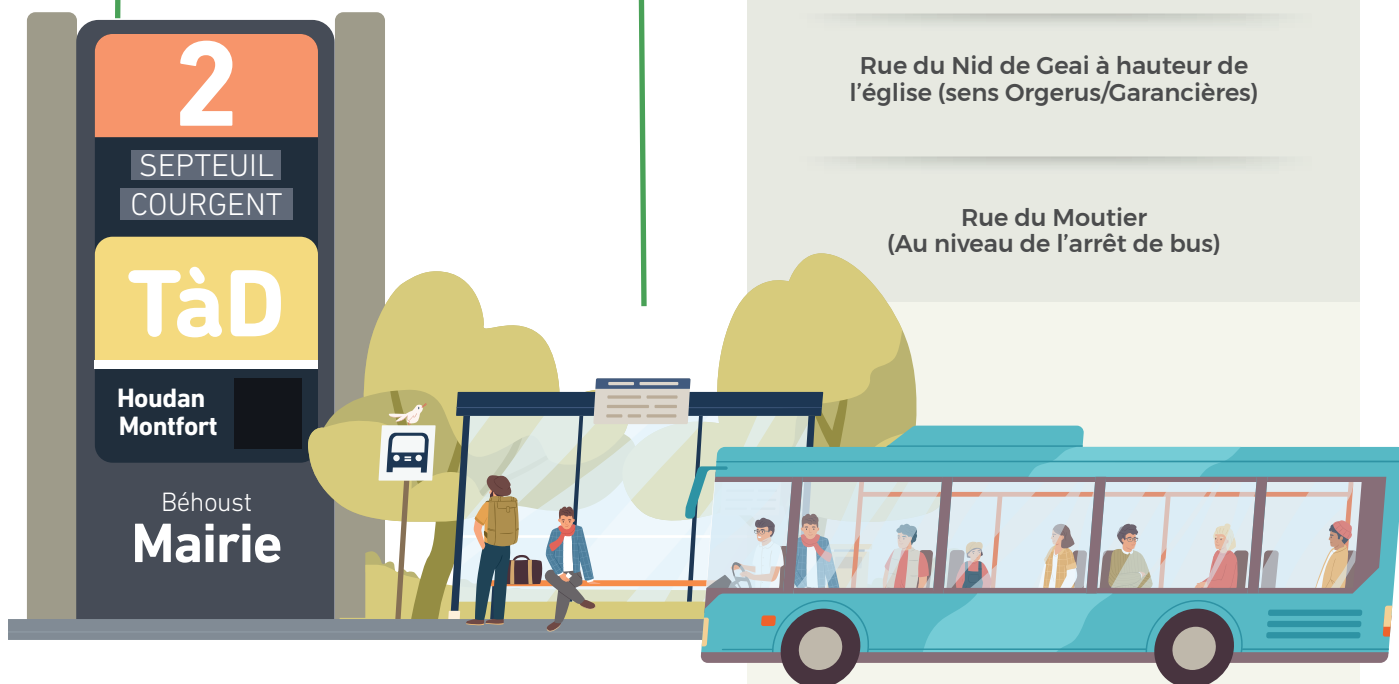


Sur notre commune 3 arrêts
sont répertoriés

Rue de Coudreuse
(Sens Garancières/Orgerus)

Rue du Nid de Geai à hauteur de
l'église (sens Orgerus/Garancières)

Rue du Moutier
(Au niveau de l'arrêt de bus)



Cambriolage

Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre maison, quelques conseils avant de partir en vacances :

1

Informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins...)

2

Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis est un signe révélateur pour les cambrioleurs,

3

Transférez vos appels de votre téléphone fixe sur votre téléphone portable ou une autre ligne. N'indiquez pas vos dates de vacances sur votre messagerie !

4

Ne diffusez jamais vos dates de vacances sur les réseaux sociaux.

TOUTES CES INFORMATIONS FACILITENT L'ACTION DES CAMBRIOLEURS.

GENDARMERIE DES YVELINES

“ Un cambriolage dure très peu de temps surtout si le malfaiteur ne rencontre aucune difficulté, alors le minimum est de lui compliquer la tâche. ”

QUELQUES CONSEILS

CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Les cambrioleurs agissent de jours comme de nuit



Placez vos objets de valeur en lieu sûr



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



INFORMATION IMPORTANTE

**Les bouteilles de protoxyde d'azote :
Ne les jetez pas !**

Le SIDOMPE constate une recrudescence des bouteilles de protoxyde d'azote dans les ordures ménagères depuis le début de l'année 2023.

Ce gaz d'abord utilisé dans l'industrie ou dans le secteur de la restauration, a progressivement fait son chemin dans les soirées étudiantes, comme gaz hilarant. Malgré l'interdiction de vente aux mineurs et les mises en garde sur les risques pour la santé, le problème persiste et crée des difficultés inattendues dans la chaîne de traitement des déchets.

En effet, les cartouches de protoxydes d'azote explosent dans les fours d'incinération, menacent la sécurité des agents et causent des dégâts importants. Il faut alors réparer les pièces mécaniques cassées et arrêter les lignes de traitement (518 heures en 2023). À titre d'information, les conséquences financières s'établissent pour l'année 2023 jusqu'à fin juin 2024 à plus de 700 000 euros de pertes, (car pendant les arrêts des fours le SIDOMPE ne produit plus d'électricité), et 330 000 euros de travaux dans les fours.

Le protoxyde d'azote est un déchet toxique qui ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères, mais IMPÉRATIVEMENT ÊTRE APPORTÉ EN DÉCHÈTERIE.



Merci de votre concours !
Guy PELISSIER



Collecte des déchets ménagers



POUBELLE VERTE

*Collecte déchets
ménagers*

**LE JEUDI
(MATIN)**



POUBELLE JAUNE

*Emballages, cartons,
journaux*

**LE JEUDI
(MATIN)**

Collecte des déchets verts JUILLET/AOÛT 2024 :

**4 & 18 JUILLET 2024
1 & 15 AOÛT 2024**

Fin de la collecte des DÉCHETS VÉGÉTAUX

Ramassage des déchets verts



**LE JEUDI 12
SEPTEMBRE 2024**

- Les déchets verts uniquement herbes, feuille et brindilles, doivent être obligatoirement mis dans le bac spécifique marron de 240 litres qui vous a été distribué en 2022. Les branches de 1,5 m de long et 5 cm de diamètre devront être assemblées en fagots (**5 fagots maximum**) et déposés à côté du bac.
- Les autres gros déchets verts devront être apportés en déchèterie (souches, grosses branches...)

Les poubelles sont à sortir la veille au soir, et doivent être rentrées le plus rapidement possible après le ramassage.

Respecter ces consignes, c'est assurer un peu plus de sécurité pour les piétons, et préserver l'environnement et l'esthétique de notre village.

Pour toute information complémentaire sur le SIEED et retrouver le flash info, taper : www.sieed.fr

**Jean-Pierre VOUTERS
Guy PELISSIER**

Recensement des jeunes

Tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire. La mairie (ou le consulat), vous remettra alors une attestation de recensement.

En outre, le recensement permet d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté et l'inscription d'office sur les listes électorales.



Demande de Carte Nationale d'Identité CNI/Passeport :

Les demandes de CNI et/ou de passeport s'effectuent exclusivement sur rendez-vous ;

Étape 1 : Préparer votre rendez-vous :

- 1 Faire une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr>
- 2 Acheter votre temps fiscal (En cas de perte ou de vol de la CNI, dans tous les cas pour un passeport) : <https://timbres.impots.gouv.fr>
- 3 Munissez-vous de toutes les pièces justificatives nécessaires

Étape 2 : Prendre rendez-vous

Il est indispensable de prendre rendez-vous en ligne pour déposer un dossier de demande de passeport ou de CNI ;

Assurez-vous d'avoir un dossier complet, toute pièce manquante fera l'objet d'un refus d'instruction de dossier et il vous faudra reprendre rendez-vous.

Consulter la liste des mairies délivrant des CNI et des passeports dans les Yvelines

<https://www.yvelines.gouv.fr/index.php/Demarches/Carte-Nationale-d-Identite-Passeport-Livret-de-circulation/Passeport/Mairies-des-Yvelines-delivrant-des-CNI-et-des-passeports-biometriques>

Étape 3 : Retrait des titres d'identités

Vous retirerez votre CNI/passeport dans la mairie où vous avez déposé votre demande



Résultats des Élections Législatives

1^{er} Tour - dimanche 30 juin 2024

Nombre d'inscrits : 413 • Nombre de votants : 335 soit 81,11 %

Nombre de bulletins blancs : 4 • Nombre de bulletins nuls : 0 • Nombre d'exprimés : 331

M Gaël BARBOTIN : 39

M^{me} Aurore BERGÉ : 131

M^{me} Ethel FOURNIER-CAMPION : 7

M Olivier GOUSSEAU : 6

M Julien GAUTRELET : 12

M. Cédric BRIOLAI : 49

M. Thomas DU CHALARD : 86

M^{me} Hélène JANISSET : 1

2^{ème} Tour - dimanche 7 juillet 2024

Nombre

Reprise de concessions, cimetière de Behoust

Une procédure de reprise de concessions au cimetière de Béhoust a démarré, 28 tombes sont concernées par cette potentielle reprise.

C'est une procédure qui permet, à terme, de reprendre des emplacements abandonnés. La reprise des concessions perpétuelles en état d'abandon est autorisée par le code général des collectivités territoriales.

Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit remplir trois critères :

Avoir plus de trente ans d'existence

La dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans ;

Être à l'état d'abandon (concession non entretenue, délabrée, monument cassé...)



Conformément à la réglementation, la commune a dressé une liste de 28 tombes concernées par leur apparence visuelle d'un état d'abandon.

Ces reprises ont pour but de permettre à la commune de disposer de nouveaux emplacements pour s'assurer de pouvoir répondre aux besoins de la population dans les années à venir. La procédure durera environ 2 ans

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière de Béhoust, à l'accueil de la mairie ainsi que sur le document joint à la présente note d'information.

Les ayants-droits successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ou, si tel est le cas, les personnes chargées de l'entretien de la concession, sont invités à la remettre en bon état de propreté et à se faire connaître dès que possible en mairie.

Le Maire
Guy PELISSIER

CONCESSION	PLACE	CONCESSIONNAIRE	DATE DE CRÉATION	NOMS DES DÉFUNTS
1	38 et 39	Mme Marie BELLAN	28 /08/1893	Marie Eugénie BELLAN 1874 Emile André BELLAN 1870 Louis Eugène BELLAN 1879
7	29	Mme Marie Ernestine GILBERT	15/03/1905	Louis DITTNER Ernestine GILBERT, veuve DITTNER 1915
11	22	M. Jean Jacques GODMUSSE	25/01/1883	
12	23	Mme Françoise SEUGE	30/09/1881	
15	16	Mme Hortense Amélie VIGOR	17/11/1908	Aimé Léopold LAROCHE 1908 GIBERT
17	13 et 14	Mme Clémence RIVET	20/10/1911	HYPPOLITE GAUTIER 1911 Clémence RIVET épouse HYPPOLITE GAUTIER Rosine ROBERT épouse MANCEAU
21	75 et 75	M. Agésilas HENRY	04/05/1916	HENRY née Heloise PATIN 1918 Agésilas HENRY
22	73	M. Georges BOUGREAU	01/05/1920	Jeanne CAROLLE épouse BOUGREAU 1920 Jules CAROLLE 1927 Françoise GORRY épouse CAROLLE 1931
30	65	Mme Eugène LICOT	17/10/1920	PIRET épouse BLONDEAU 1927 Victor BLONDEAU
40	84	M. André FRANÇOIS	11/01/1928	Adrien FRANÇOIS 1928 Elia BOUSOUET veuve FRANÇOIS 1958
41	85	Mme Joseph CORBEL	13/01/1928	Joseph CORBEL 1927w
42	86	Mme. Eugène GILBERT	15/03/1928	
46	90	M. André AUBIN	24/09/1930	
47	91	M. Ernest GIRARD	27/11/1930	
49	93	M. Lucien LEROY	09/06/1931	Augustin LEROY 1931 Désirée MOUTIER épouse LEROY 1932
51	95	M. Narcisse HENRY	09/06/1931	
53	99	M. Henry DESCAGES	10/07/1931	Allain VINCENT 1951 Henry DESCAGES 1931 Céline GY épouse DESCAGES 1940
54	180	M. Fabien BRISSET	07/12/1931	FABIEN 1919 BRISSET 1945
71	178	Mme Isabelle GENTY	22/01/194	

Mairie

Tél. : 01 34 94 67 70

Permanences Téléphoniques : de 9h30 à 12h et de 14h à 16h les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Secrétariat de mairie ouvert : Mardi de 17h30 à 19h. Samedi de 10h à 12h.

Courriel : secretariat.behoust@orange.fr

Site internet : www.behoust.fr

Numéros d'urgence

SAMU : 15

- Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale (malaise, coma, hémorragie, douleur thoracique, difficultés respiratoires, brûlure, intoxication...);
- Ou pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...).

POLICE SECOURS / GENDARMERIE : 17

- Poursignaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police ou de la gendarmerie (violences, agression, vol à l'arraché, cambriolage...).

SAPEURS -POMPIERS : 18

- Pour signaler une situation de péril ;
- Ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide (incendie, fuite de gaz, risque d'effondrement, brûlure, électrocution, accident de la route...).

NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN : 112

- Pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- Par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France

Femmes victimes de violence : 39 19

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

Canicule info service : 0800 06 66 66

Numéros utiles

SAUR (eau/assainissement) : 081 077 078

SICAE-ELY (électricité) : 01 34 94 68 01

Gendarmerie de La Queue les Yvelines : 01 34 86 63 00

Pharmacie de garde de nuit : Il faut appeler la gendarmerie (voir N° ci-dessus ou le 17) qui prévient la pharmacie de garde.

Pharmacie de garde de jour le dimanche et les jours fériés : Connectez-vous sur monpharmacien-idf.fr

ADMR Aide à domicile en milieu rural : 01 34 86 63 00

RIPAM : Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels : 01 34 86 17 81

PAROISSE : Béhoust fait partie du groupement paroissial de Houdan/Septeuil.

• **Contact pour un décès, mariage, baptême** : 01 30 59 61 39.

• **Infos sur Église Saint-Hilaire** : behoust@gphoudan.fr

• **Site de la paroisse** : www.cathoudanais.fr

État civil

NAISSANCES

Rubis BARRIAL née le 4 juillet 2024 fille de Adrien BARRIAL et de Christelle MOUCHON
Bienvenue à la jeune Béhoustienne.

DÉCÈS

Jean, François DUROT,
décédé le 19 novembre 2023

André François Eugène COUSSON,
décédé le 10 mars 2024

Paul, Sam BELMONT,
décédé le 3 juin 2024

Toutes nos condoléances



Béhoust



Bulletin municipal de Béhoust

1 Pl. du Village, 78910 Béhoust 

01 34 94 67 70 

secretariat.behoust@orange.fr 

www.behoust.fr 

Directeur de publication

Guy PELISSIER, Maire

Rédaction

Guy PELISSIER, Julie LAMBLLOT, Florent MALEPART,
Elisabeth HOURDE, René TRONCHE,
Jean-Pierre VOUTERS, Laura CHERDO

Photographies

Alain DUFAUD, Julie LAMBLLOT,
Guy PELISSIER, Jean-Pierre VOUTERS

Création et impression : Agence Créatis

Tél. 01 30 46 80 02 | agence-creatis.com

Pour la préservation de notre environnement
sachez que la Gazette de Béhoust est
imprimée sur du papier recyclé.